



**POUR UN SERVICE PUBLIC
FERROVIAIRE DE QUALITÉ**

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012

Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

PARIS, le 21 Mars 2024

Monsieur Patrice VERGRIETTE

Ministre Délégué

Chargé des Transports

246 Bd ST Germain-75007 PARIS

Lettre recommandée avec accusé de réception

OBJET : réactivation et réouverture

de la ligne ferroviaire BAGNERES de BIGORRE-MORCENX la NOUVELLE

Monsieur LE MINISTRE,

Au nom du mandat qui m'a été délivré, j'ai plaisir à vous transmettre ci-joints et à appuyer des délibérations de Municipalités et des lettres ouvertes, signées par des Députés.es, des Conseillères Régionales, des Conseillers Régionaux, des responsables de Collectifs de citoyens.es et d'associations d'usagers du rail, portant la demande de la réouverture aux trafics ferroviaires de la ligne BAGNERES de BIGORRE-MORCENX la NOUVELLE.

Cette ligne traverse trois départements, les Hautes Pyrénées, le Gers et les Landes et relie deux Préfectures que sont TARBES et MONT de MARSAN en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine. Ces dernières années, des actions de sensibilisation, diverses et variées, ont été menées dans ces départements. Elles ont reçu un écho très favorable des populations, au point qu'auprès d'elles, plusieurs milliers de signatures ont pu être recueillies sur des pétitions.

Vous découvrirez dans les délibérations et lettres ouvertes ci-jointes, nombre d'arguments qui plaident en faveur de la réactivation et de la réouverture de la ligne ferroviaire susvisée.

En tout premier lieu, l'exigence de lutter efficacement contre le dérèglement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, principalement générées par le transport routier. De ce point de vue, il y a urgence à réduire le transit routier international qui dégrade les infrastructures, altère la qualité de l'air, engorge les axes routiers, source d'accidentologie et induit une insécurité croissante dans les villes et villages traversés.

Pour ce faire, Monsieur le Ministre, les pouvoirs publics ont à leur disposition la voie ferrée, permettant de traduire dans les faits et dans les actes les louables intentions gouvernementales affichées, pour opérer un report modal, de la route vers le rail. Cette exigence qui s'impose à tous, comme l'a souligné le rapport d'enquête parlementaire sur le FRET ferroviaire, contribuerait à atteindre les objectifs fixés par le législateur de développement des trafics ferroviaires à l'horizon 2030 et de neutralité carbone en 2050.

Au niveau des arguments sérieux et légitimes avancés par les partisans de la réouverture de la ligne ferroviaire BAGNERES de BIGORRE -MORCENX la NOUVELLE, il y a le souci d'avoir un aménagement harmonieux du territoire et que le rail puisse contribuer, dans le cadre du développement durable, à l'essor économique, à l'attractivité touristique et à favoriser les déplacements quotidiens des populations (*travail, école, loisirs...*). De plus BAGNERES de BIGORRE dispose sur son territoire d'une usine ferroviaire LA CAF et plus largement de l'industrie agroalimentaire, céréalière, métallurgique, qui constituent de sérieux points d'appui pour développer le transport de marchandises par rail.

Votre prédécesseur Monsieur Clément BEAUNE, avait, au nom de l'ETAT, avancé sa participation financière pour une réouverture partielle de la ligne en 2024 ! Qu'en est-il aujourd'hui de cet engagement ?

Vous le voyez, Monsieur le Ministre, l'affaire est sérieuse. C'est pourquoi je pense que vous aurez à cœur avec vos services de reprendre ce dossier afin de lui donner les suites idoines qu'attendent, entre autres, les signataires des documents ci joints.

En tout état de cause, nous attendons par retour de courrier, de connaître votre positionnement politique sur une affaire qui porte l'intérêt général.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Didier LE RESTE

Président de la Convergence Nationale Rail